

M. McINTOSH: Vous diriez donc qu'il est faux de déclarer qu'un plus petit nombre d'employés, qui gagneraient le montant des salaires versés il y a dix ans, produiraient un plus grand nombre d'unités?

M. VOSS: Je crois que notre productivité a augmenté un peu, comme je l'ai dit ce matin. Oui, je crois que notre productivité a augmenté quelque peu. C'est une chose très difficile à mesurer, et je voudrais bien pouvoir le faire, mais je ne sais trop comment. Les unités changent. Si elles demeuraient constantes, nous le pourrions. Nous pourrions conjecturer, j'imagine, que dans une industrie comme la nôtre la productivité a augmenté de 10 à 12 p. 100; d'autre part, on pourrait dire qu'elle est de 15 p. 100 ou seulement de 8 p. 100, et je ne pourrais pas le contester. Cependant, voici ce qui me préoccupe: quand on parle de productivité aux États-Unis, on reconnaît de façon générale que, dans l'industrie, l'augmentation de la productivité s'établit à 2¼ p. 100, composé annuellement; et si nous faisons la relation de ce pourcentage avec 1949 et 1960, comme nous l'avons fait en préparant ce mémoire, cela voudrait dire que notre productivité aurait dû s'accroître de 27½ p. 100 de 1949 à 1960, et si elle était ce qu'elle est dans l'industrie en général aux États-Unis, nous pourrions accepter ce chiffre. Cependant, nous sommes d'avis que notre productivité est beaucoup inférieure à cela, et le rapport de la Commission Gordon déclare que la productivité au Canada est inférieure à 2¼ p. 100, composé annuellement. Je puis vous assurer, lorsqu'on vous présentera ce chiffre, que ce n'est pas ce qui s'applique à l'ensemble de l'industrie qui m'intéresse. Je ne m'intéresse qu'à l'industrie des machines agricoles, et on ne peut y arriver à un taux élevé de productivité parce que le faible volume de notre production n'en justifie pas la mécanisation.

M. RÉGNIER: A la page 33 de votre mémoire, vous déclarez que vos bénéfices nets ont été d'environ 3 p. 100 des ventes en 1960. Ce serait après la dépréciation, j'imagine?

M. VOSS: Après quoi?

M. RÉGNIER: Déduction faite de la dépréciation.

M. VOSS: Oui.

M. RÉGNIER: Quel serait le pourcentage des bénéfices sur le capital social, qui est de 15 millions de dollars, je crois.

M. VOSS: Nous n'avons pas capitalisé les bénéfices placés dans l'entreprise.

M. RÉGNIER: Ces sommes placées dans l'entreprise sont également des bénéfices.

M. VOSS: Ce sont des bénéfices d'années antérieures qui n'ont pas été distribués et sans lesquels nous n'aurions pu maintenir notre commerce.

M. RÉGNIER: Mais le pourcentage serait très élevé par rapport au capital social?

M. VOSS: Cet argent a été placé dans l'entreprise il y a probablement 50 ans; en réalité, il y a 57 ans, et c'est avant mon temps. Je ne sais trop ce que ce montant pouvait acheter alors, mais il en achèterait certainement beaucoup moins aujourd'hui.

M. RÉGNIER: Oui, mais vous avez presque 35 ou 37 millions de dollars de recettes placées dans l'entreprise et qui sont également des bénéfices?

M. VOSS: C'est vrai. Ce sont des bénéfices qui n'ont pas été versés aux actionnaires, qui ont été placés dans l'entreprise et affectés à l'achat d'outillage nouveau, de nouvelles machines-outils, au financement des stocks de pièces de rechange et à l'aménagement de nouveaux bureaux régionaux.